



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déchets ménagers

Question écrite n° 57911

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur le recyclage des bouteilles d'eau en plastique. En effet, ces bouteilles plastiques constituent une partie non négligeable des ordures ménagères rejetées par les ménages dans notre pays. Si le bilan actuel fait état d'un recyclage de 50 % de ces bouteilles, l'objectif de 100 % comme indiqué actuellement sur les bouteilles peut apparaître comme très ambitieux. Une autre piste pourrait aussi être exploitée, la diminution de la teneur en plastique de ces bouteilles, à l'image de l'opération américaine « *eco-shape bottle* » qui a vu la réduction de 30 % de plastique de ces bouteilles, tout en leur maintenant une stabilité et une fiabilité dans leur contenance. Il pourrait s'avérer utile et intéressant de se renseigner auprès de son homologue américain, pour mettre en oeuvre dans notre pays une démarche semblable de conception et de réalisation d'une bouteille plus écologique, par son économie en matière plastique. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57911

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2009, page 8433

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)